

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

Objet :

**Sollicitation des services
de FRANCE DOMAINES
Estimation
Biens communaux**

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Esther CAVALLE à M. René COUSIN, Mme Françoise CARLES à Mme Marie Carmen CHOLLET.

Secrétaire de séance : M. Didier MONTIER

Début de séance : 18h30

N° : D-2026-09- 16-06

Madame le Maire rappelle la procédure de reprise des biens vacants sans maître de biens notamment en état d'abandon qui a été réalisée sur le précédent mandat et qui est à ce jour terminée.

Au terme de cette procédure, les biens suivants sont devenus propriété communale :

- Parcelle B 104 : Etang Catet (parcelle), contenance 2040 ca,
- Parcelle B 177: La Mouline (parcelle), contenance 165 ca,
- Parcelle C 264 : 8 Rue du Serpolet (bâti), contenance 81 ca,
- Parcelle C 266 : 6 Rue du Serpolet (bâti), contenance 26 ca,
- Parcelle C 327 : Rue des Joncs (bâti), contenance 32 ca,
- Parcelle C 727 : 3 Rue de la Sèque (bâti), contenance 50 ca,
- Parcelle C 495 : 8 La Placette (bâti), contenance 47 ca,
- Parcelle C 675 : Rue du Bouleau, contenance 210 ca.

La commune envisage de mettre ces biens à la vente et Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de solliciter le service de France Domaines pour estimer ces biens, avant d'en fixer le prix de vente.

Elle demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

A l'unanimité des présents + 2 procurations,

Décide de faire procéder à l'estimation des biens communaux précisés ci-dessus.

Charge Madame le Maire de solliciter les services de France Domaines pour cette prestation.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,

Didier MONTIER



Géraldine ESCANDE-COLIN

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le **2 5 SEP. 2026**

ID : 034-213401359-20260916-D2026_09_16_06-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le **2 3 SEP. 2026**

Et publication ou notification

Du

La Maire : **2 5 SEP. 2026**

